

ÉTAT CIVIL

Naissances

Maxime PAYAT
Etienne PORTAL
Charline ROUX

Décès

Adrienne CHAUSSE
Rémi Fernand FARIGOULE
Marie Thérèse OLLIER
René SICARD
Paulette VIZADE

Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 10 janvier à 20h30, à la salle des fêtes.

tél. mairie : 04 71 74 02 87

fax : 04 71 74 01 06

courriel :

mairie.chanteuges@wanadoo.fr

Tirage au sort des jurés d'assises

Le samedi 21 juin 2008 à Siaugues-Ste-Marie, un délégué de chaque commune : Charraix, Chanteuges, Pébrac, Prades, St-Arcons-d'Allier, St-Bérain, St-Julien-des-Chazes, Vissac-Auteyrac, Siaugues-Ste-Marie, se réunissent avec leur liste électorale respective d'où il faudra tirer 6 noms au total. On élimine d'abord 3 communes par tirage au sort, puis chaque délégué propose un chiffre qui correspond au numéro d'inscription sur la liste d'une commune. Certains critères empêchent la désignation : la profession, l'âge, l'état de santé etc ... Cette année M. PETRE Gérald domicilié à La Bastide pour Chanteuges a été désigné par cette commission.

Délégués de l'administration pour les listes électorales

Titulaire : Christian Vizade,
Saint-Jean, 43300 Chanteuges
Suppléante : Andrée Duffaud,
Champa, 43300 Chanteuges



Etat des lieux

Le système d'assainissement collectif de la commune se compose de 4 lagunes:

- Tavernat : 2 bassins mis en service en 1983,
- La vialle : 2 bassins mis en service en 1988,
- Bourleyre : 2 Bassins mis en service en 1989,
- Ferry-Fromenty : 1 bassin mis en service en 1990,
- d'un bassin décanteur associé à un lit bactérien sur le Bourg mise en service 1991,
- de 2 bassins avec roseaux la Bretonnolle, mis en service en 2007.

Un long périple pour un brin de toilette

Afin d'assurer le bon fonctionnement de son système d'épuration, la commune de Chanteuges a décidé le curage des différentes lagunes et bassins décanteurs (périodicité normale 10 ans pour une lagune, 2 ans pour bacs décanteur).

Fonctionnement d'une lagune

Les eaux usées arrivent dans le premier bassin où s'effectue une décantation des matières en suspension et une première activité biologique de dégradation des matières organiques par des bactéries. Cette dégradation provoque la formation de boues qui se déposent au fond du bassin. L'activité biologique se poursuit dans le deuxième bassin puis les eaux sont rejetées dans le milieu naturel. A ce moment là, elles ont la qualité des eaux pluviales.

Réglementation

Compte tenu de l'évolution de la réglementation en vigueur la création d'un plan épandage est nécessaire. Ce plan consiste :

- en la recherche d'agriculteurs partenaires pour terrain d'épandage,
- en une analyse approfondie du périmètre d'épandage afin de déterminer la proportion de parcelles apte au recyclage de boues,
- en une analyse des sols,
- en un registre épandage,
- en un bilan agronomique.

Retrospective

2003 Consultation entreprises pour étude d'un plan épandage des boues

2004 La Communauté de communes prend en charge le dossier pour une étude globale avec les autres communes;

2006 Dépôt du dossier en juin, refusé en décembre pour cause de parcelles trop riches en éléments métalliques;

2007 Nouvelles études avec d'autres parcelles pour curage du bassin le plus dégradé ainsi que le décanteur du bourg;

2008 Autorisation limitée sur parcelles de M. Béraud sur 5,2HA.

Comment ça marche ?

(pour une lagune sans bache de rétention)

Le curage proprement dit consiste à faire entrer une pelleteuse à chenille dans la lagune. Elle brasse les boues et les entraîne vers le point le plus bas. Une tonne à lisier pompe les boues préalablement stockées dans une benne à proximité pour éviter d'abîmer les berges. Les eaux pompées seront ensuite transportées et épandues dans des parcelles de terrains. Le curage et l'épandage des boues ont été effectués courant septembre ; la clôture est en cours de réfection ; à suivre pour les autres lagunes...



100 ans de Georgette Teyssonneyre

« la longévité des femmes » encore démontrée à Chanteuges : en effet après Marguerite Vizade, après Jeanne Bigaud, Georgette Teyssonneyre, qui a passé une partie de sa vie à Bourleyre a fêté sa centième année le 7 juillet 2008 à l'hôpital de Langeac où elle séjourne depuis quelques années. Elle était entourée de sa famille, avait invité des élus de Langeac et de Chanteuges qui lui ont remis le texte de la délibération par laquelle son père M. Auguste Boissier fut élu Maire de notre commune en 1948.



AG de la pêche : vendredi 12 décembre 2008

Après avoir renouvelé son bureau ainsi composé :

- Michel Brunel : Président,
- Jacky Vallon : Secrétaire,
- Christiane Besseyre : Trésorière,
l'Amicale De Pêche De La Basse Desges est allée se restaurer à l'auberge de Chanteuges accompagnée de ses nouveaux membres de bureau : Guy Bourrier, André Fontanier, Michel Meyronnein, Noël Jouve.

Cette année l'AG du Comité des Fêtes s'est tenue le 31 Octobre 2008,

une semaine après ce fameux week-end de la Marche des feuilles mortes, qui a pulvérisé son record de fréquentation puisque plus de 700 randonneurs sont venus emprunter les sentiers de notre « pays ».

Un public attentif a écouté le bilan de son président et de sa trésorière, un bilan qui clôture l'année des trente ans du Comité, riche en animations depuis le concours de belote, jusqu'au Noël des plus jeunes.

Après un appel à la population pour rejoindre les membres actifs, le Conseil d'administration a procédé à l'élection de son nouveau président, puisque Raymond Darne après 8 années de dévouement ne se représente pas. Son successeur sera Jean-Luc Gauthier, qui fait un discours de sagesse incitant chacun à prendre des responsabilités à ses côtés.

Nous adressons nos remerciements chaleureux à Raymond qui a su apporter son dynamisme à cette équipe dévouée pendant sa présidence, et nous tenons à fé-

liciter Jean Luc pour son implication dans cette association, et nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle mission.

Un tel travail d'animation ne se fait pas sans l'appui de tous ces membres dévoués qui gravitent autour du bureau, c'est pourquoi il ne faut pas oublier de les féliciter et de les remercier.



L'arrivée de la Rando des feuilles mortes, encore un grand succès sous le soleil d'automne!



L'Assemblée générale du Comité des Fêtes

Bienvenue à Chanteuges



Mehmet Poyraz, né le 25 Juin 1984 à Emirda (Turquie) vient d'obtenir la nationalité française de par son

mariage avec une française.

En effet, il a souscrit le 6 septembre auprès du juge d'instance du puy en Velay une déclaration de nationalité française qui a été enregistrée le 26 mai 2008.

M. Poyraz réside à Chanteuges à la Bastide, il a 2 enfants et nous fait savourer les spécialités turques dans son Kebab de l'avenue Victor-Hugo à Langeac. Par la loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration, afin de souligner l'importance qui s'attache à cette acquisition de la nationalité, la préfecture, représentante de l'état dans le département, a organisé le vendredi 3 octobre une réception où tous les récipiendaires de la Haute-Loire étaient conviés. Annie Page représentait la commune à cette sympathique manifestation.

à l'honneur

Ce vendredi 12 Décembre, dans les locaux de la préfecture une réception particulière a mis à l'honneur une citoyenne de Chanteuges : Madame Josiane Valentin.



En effet le Ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative récompensait une vingtaine de personnes qui se sont démarquées par leur investissement dans les clubs sportifs ou les associations.

Marie-Agnès Petit du Conseil général qui a bien perçu l'attachement de Josiane pour son village, lui décerne cette médaille de Bronze, en déclamant les louanges que l'on ne peut que attribuer à quelqu'un qui s'investit auprès d'une association pendant 20 ans ! Dans des rôles successifs jusqu'à la présidence pour que le comité des fêtes ne s'arrête pas. Josiane, accompagnée de Yves, de Jean Luc Gauthier nouveau président du comité des fêtes et de Annie PAGE représentant la mairie recevait les honneurs qui lui était réservés sous les applaudissements de M. Jean Proriot, M. Laurent Vauquiez et les autres récipiendaires ! Bravo et merci Josiane !



Le 28 octobre 2008 à la Bastide et le 29 novembre 2008 à Langeac, manifestation des élus et de la population pour le maintien du service ferroviaire entre Paris et Nîmes.



Les feux d'artifice offerts par la commune en juillet.

L'arrivée du Père Noël, organisé par le Comité des Fêtes pour les enfants de la commune. Merci à Roger, Nanou et Lili...

Rappel : bourse au permis de conduire

Avoir son permis de conduire, au même titre que le logement ou l'emploi, est incontestablement un facteur d'insertion sociale dans la mesure où il représente dans nos territoires le seul moyen d'accéder à l'autonomie du déplacement.

La municipalité a donc décidé d'aider 1 ou 2 jeunes de notre commune, qui auraient un projet professionnel mais qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour passer le permis de conduire.

Ce dispositif consiste à la prise en charge d'une partie du coût du permis de conduire par la municipalité en échange d'une activité d'intérêt collectif effectué par le bénéficiaire. La participation de la commune à ce financement (permis B) sera modulable selon les situations (50, 65, 80%) Cette bourse (pour les jeunes de moins de 25 ans) fera l'objet d'une convention entre la mairie, l'auto-école et le bénéficiaire après un examen du dossier par une commission municipale qui auditionnera les candidats.

Cette opération pourra être jumelée avec le dispositif « Permis à 1 euro/jour » (prêt à taux zéro).

Pour toute information complémentaire ou pour retirer un dossier de candidature, veuillez prendre contact avec la mairie au 04 71 74 02 87.

Près de Tavernat et à la Combe

Entretien des chemins par les chasseurs



AVANT



APRÈS



Le nettoyage avec la présence d'un représentant de l'APPMA.

Nettoyage de la rivière

Comme chaque année, à la fin du printemps, la prise d'eau du béal sur la rivière « desges » est obstruée. En effet, durant tout l'hiver, plus les crues de printemps, le cours d'eau véhicule beaucoup de bois mort qui viennent s'enchevêtrer tel un nid d'aigle sur le mur régulant le débit du bief.

Afin de retrouver un débit normal, seul un engin mécanisé peut venir à bout de ce bouchon, et c'est la municipalité avec l'engin communal qui assure à la demande de l'APPMA de la basse Desges ce nettoyage.

> INFOS

Pour l'Association culturelle et sociale de Chanteuges

Atelier bien vieillir

Le premier atelier aura lieu le vendredi 9 janvier 2009, quelques participants sont déjà inscrits, si d'autres personnes approchant « la cinquantaine » ou l'ayant dépassée, veulent rejoindre le groupe, faites vous connaître auprès de Annie Page : 04 71 74 01 56

Formation aux premiers secours

• pour les personnes qui ont suivi l'AFPS il y a quelques temps, une remise à niveau sera proposée (revoir les gestes essentiels, et mise en place du défibrillateur) au cours

de 2 soirées, fin janvier et début février pour un coût de 16 euros.

• Prévention et secours civiques (nouvelle appellation de l'AFPS), ouverte à tout le monde et en priorité aux jeunes de la commune, coût 45 euros : Pendant les vacances de février ou Pâques selon le nombre d'inscriptions. L'association participe pour moitié au financement de ce cours et même un peu plus pour nos jeunes. NB : ce diplôme est parfois demandé pour passer des concours dans certaines écoles et peut être un plus pour certains emplois.

Animation musicale : dimanche 15 février

Claude Fava, chanteur de variétés françaises vous proposera son registre et vous fera danser à la salle des fêtes de Chanteuges à partir de 14h30 (entrée gratuite).

Foire aux fleurs et aux plantes : dimanche 10 mai 2009

Pour le Comité des fêtes

Concours de belote

dimanche 25 janvier, à la salle des fêtes de Chanteuges

Fête de Pentecôte 2009

samedi 30 mai : bal disco
dimanche 31 mai : Fouaï, vide-grenier et animation. Repas en soirée suivi du bal gratuit.

Pour l'amicale forme et loisirs

Concours de pétanque

lundi 1 juin : sur l'esplanade de la gare

Pour l'amicale de pêche

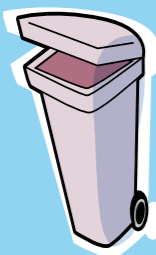
concours de pêche pour enfants

samedi 6 juin, à la gravière de Chanteuges.

Coin du Sictom

Jamais l'écologie à travers le monde n'avait pris une telle importance.

Il y va de notre avenir à tous de réduire nos déchets et d'appliquer le « tri sélectif ».



Concernant la poubelle de recyclage (bac bleu), respectons 3 règles simples :

1) Ne jamais mettre de verre dans ce bac (très important pour le tri).

2) Ne jamais mettre plusieurs déchets dans un sac plastique fermé. (rejet systématique du sac).

3) Faire du compost avec les déchets de cuisine, les déchets des jardins et les déchets alimentaires (faire du compost = 40 kg en moins à ramasser par habitant et par an).

Si vous avez un problème de poubelle, de composteur ou de ramassage, contactez moi au 04 71 77 09 49 (heures des repas).

Merci et Bonne Année 2009.

Alain FRIN.

Ours

ont participé à ce numéro :

Rédacteurs : Franck Noël-Baron, Jean-Marc Goguely, Jean-Paul Pascal, Annie Page, Alain Chazal

Photos : Annie Page, Véronique Béné, Franck Noël-Baron, Jean-Paul Pascal

Conception graphique et mise en page :

Véronique Béné / vivadesign.fr / 04 71 74 06 94

Appel à articles

Si une association de la commune veut intervenir dans le prochain numéro, contactez la mairie.



Toilette des lagunes de la commune

La commune de Chanteuges a décidé le curage des différentes lagunes et bassins décanteurs. page 2



Les AG des associations

les compte-rendus en page 3



Chanteuges-Info

Bulletin communal d'information automne-hiver 2008-2009 #

Editorial

Deux événements ont marqué cette fin d'année 2008.

La crue de l'Allier nous rappelle la profonde mutation et les risques du changement climatique que connaît notre planète. Le rôle des collectivités territoriales est fondamental pour faire face à ces nouveaux enjeux. Les élus sont confrontés à la nécessité de prendre des décisions qui doivent à la fois répondre aux aspirations des citoyens et prouver leur efficacité sur le court et le long terme.

Le deuxième événement en cours est la bataille que nous menons tous ensemble pour le maintien de la ligne ferroviaire « CLERMONT-NIMES ». Cette ligne, dont l'entretien a été négligé par la SNCF puis Réseau Ferré de France depuis vingt ans, nécessite des travaux urgents afin de pouvoir redynamiser le trafic aussi bien des voyageurs, (avec des horaires aménagés), que touristique et du fret, et ainsi en faire un véritable outil de développement durable pour notre territoire et une ouverture sur le sud du Massif Central.

Au delà de la ligne SNCF, se pose le maintien des services à la population dans nos zones fragiles et du démantèlement des services publics. Soyons vigilants et solidaires sous peine de voir disparaître tous les bienfaits de vivre dans nos petits villages.

Au nom du conseil municipal je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Franck NOEL-BARON,
maire de Chanteuges.

Aménagement paysager et fleurissement

Le succès grandissant de notre foire aux fleurs ainsi que notre adhésion au « concours départemental des villes et villages fleuris » et, nous l'appelons de tous nos vœux, notre future inscription aux « plus beaux villages de France », nous incitent à pousser plus loin notre réflexion sur l'amélioration du quotidien.

Le fleurissement, si souvent décrié, est sans aucun doute l'aboutissement d'une longue recherche avant tout esthétique régie par des règles bien établies.

Depuis plusieurs mois, nous avons identifié les points causant problème et envisagé déjà quelques solutions.

Il est trop souvent fait usage dans les massifs, d'arbustes de 1er plan qui finissent par masquer les fleurs. Nous devons réorganiser la hiérarchie des végétaux (en récupérant ceux existants). Autre exemple devant la salle des fêtes trônait un « laurier palme » certes majestueux mais nuisant à l'aspect général de la façade en pierre. Il constituait d'ailleurs un risque non négligeable pour la cuve de gaz sous-jacente. Non sans remords, nous l'avons supprimé, ce qui dégage considérable-



ment l'espace et offre d'autres perspectives d'aménagement à venir. Certains éléments « attractifs » devraient voir le jour afin d'inciter le voyageur à stationner et séjourner dans notre beau village. L'installation de mobilier adapté (bancs) fera l'objet d'une étude ultérieure.

L'aménagement de la place de Cantheugeol constitue un élément primordial dans ce dispositif.

Néanmoins, s'il n'est pas question de couvrir le bourg de fleurs, nous devons élargir le choix des végétaux de les agencer au mieux, en respectant les proportions, les couleurs (parfois imposées par les teintes des façades des bâtiments : mairie, salle des fêtes).

Il sera fait usage autant que possible (hormis le fleurissement annuel saisonnier) dans un souci d'économie des deniers publics et de main d'œuvre, de plantes vivaces couvre-sol, type rocaille, pérennes et rustiques, ainsi que d'arbustes peu gourmands en eau, engrais et pesticides divers. Limiter au maximum notre intervention, innover en évitant les recettes passe partout, tels seront nos objectifs.

Afin d'embellir, sans trahir l'histoire, nous aimerions constituer un fond iconographique (photos, revues, gravures, articles). Nous faisons appel aux habitants qui possèdent de tels documents et les invitons à prendre contact avec les élus chargés du fleurissement.